

Adhérer à la FISAF, c'est

- ❖ Contribuer à une dynamique de réseau de professionnels de la déficience sensorielle et dys
- ❖ Partager des convictions, les faire entendre, les faire reconnaître et les transformer en synergies
- ❖ Créer de la valeur collective au service des personnes en situation de handicap



Bulletin d'adhésion 2020

Intitulé de l'organisme qui adhère :

Les règles de calcul de la cotisation s'appliquent à tous les adhérents, au regard des agréments notifiés. Elles ont été validées par l'Assemblée Générale du 19 juin 2019.

Coût de l'adhésion

Association gestionnaire de droit privé

1	558 €€
---	-------	--------

Forfait documentation

(à souscrire avec l'adhésion)

1	228 €	228 €
---	-------	-------

Total de votre cotisation 2020

*Règlement à l'ordre de la FISAF soit par chèque soit par virement bancaire
IBAN : FR76 13335003010817240206520 BIC CEPAFRPP333*

.....€

➔ A réception vous recevrez la facture

Adresse administrative : 12 rue Alfred de Musset - Ambarès - 33565 Carbon-Blanc cedex
Tél. : 05 57 77 48 30 - www.fisaf.asso.fr - Courriel : contact@fisaf.asso.fr

Siège social : FISAF/ chez EPSS - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris

Siret : 784 573 651 00071 - APE 8559B - Numéro d'agrément formation : 11 75 04 25 875